

Grand Capricorne du Chêne (*Cerambyx cerdo*)

Code Natura 2000 : 1088

Classification

Classe des Insectes
Ordre des Coléoptères
Famille des Cérambycides

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale



Grand capricorne



Chêne têtard

Description de l'espèce

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères d'Europe. Il est de forme élancée avec de très longues antennes à segments bien différenciés. L'espèce montre un certain dimorphisme sexuel : le mâle est le plus élancé et ses antennes sont plus longues. La taille des mâles adultes varie de 24 à 55 mm. Le corps est généralement de couleur noire. Les grandes antennes articulées mesurent jusqu'à 8 cm de long. Elles sont plus longues que le corps chez le mâle (de 4 articles). Le corps des femelles est moins élancé, et leurs antennes plus courtes atteignent tout juste l'extrémité du corps lorsqu'elles sont rabattues. La larve peut atteindre 7 à 9 cm de long ; le corps est blanchâtre, mou, glabre et de forme cylindrique aplatie.

Biologie et habitats

Le développement de l'espèce s'échelonne sur trois à quatre ans. Les oeufs sont déposés isolément, entre juin et septembre, dans les anfractuosités corticales et dans les blessures des arbres dépérissants isolés et exposés au soleil. Le stade embryonnaire s'étend sur une durée de 8 à 21 jours. Le développement de la larve est assez lent du fait de la faible valeur nutritive du bois consommé ; il dure 31 mois. Une fois éclos, la larve se loge sous l'écorce puis, au cours du dernier été s'enfonce dans l'aubier jusqu'au coeur de l'arbre où elle atteint sa taille maximale (7-9 cm de long). Elle forme ensuite une loge nymphale parfois bouchée par un tampon de matière calcaire dégorgé par la larve. Le stade nymphal dure 5 à 6 semaines, la métamorphose a lieu en fin d'été ou au début d'automne. La durée de vie de l'adulte est de l'ordre d'un mois.

Le Grand Capricorne (larves et adultes) vit dans de vieux chênes en mauvais état sanitaire, en milieu forestier comme en milieu ouvert. Toutes les espèces de chênes françaises sont susceptibles de l'accueillir. Il peut aussi fréquenter d'autres essences, notamment le Châtaignier (*Castanea sativa*), plus exceptionnellement le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Saule (*Salix sp.*) ou le Charme (*Carpinus betulus*).

Répartition

L'espèce est présente essentiellement sur les secteurs de bocage et les lisières de boisements de feuillus, ce qui la rend peu commune sur le site Natura 2000. Présent en vallée du Dinan en lisière de la forêt de Bercé et sur Challes.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir un maillage bocager avec des arbres conduits en « têtards ».
- Conserver les vieux chênes dans la mesure du possible.